Centre Communal d'Action Sociale

N° 3/2026

COMMUNE de SAINT-YORRE

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 28 avril 2026

Date de la convocation : 15/04/2026
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 7 / Votants : 8

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président :

Présents :
M. KUCHNA Joseph
Mme LABRUYERE Brigitte
Mme LAURENT Dominique
Mme BERIOUX Emmanuelle
M. BESSON Pascal
M. BAUDASSÉ Joël
Mme PAGÈS Sonia

Absents excusés :
Mme GASTON-REAU Gisèle

Absents :
M. MELIN Thierry

1- Installation du nouveau conseil d'administration

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Joseph KUCHNA, Président de droit du Centre Communal d'Action Sociale, qui après l'appel nominal, déclare installer dans leurs fonctions :

Les délégués élus par le Conseil Municipal :

- Madame BERIOUX Emmanuelle
- Monsieur BAUDASSÉ Joël
- Madame LABRUYERE Brigitte
- Monsieur BESSON Pascal

Les membres nommés par le Maire :

- Madame PAGÈS Sonia pour Épanouî
- Madame GASTON-REAU Gisèle pour l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Allier
- Monsieur MELIN Thierry pour CAP Emploi
- Madame LAURENT Dominique représentante des séniors

REÇU EN PREFECTURE
le 11/05/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-003-260303581-20260511-DELIB3_26-D

Centre Communal d'Action Sociale

COMMUNE
de SAINT-YORRE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent de Clermont-Ferrand, 6 Cours Sablon 63033 Clermont-Ferrand, dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. La saisine est également possible par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Saint-Yorre, le 29/04/2026,

Le Président,

Joseph KUCHNA

La secrétaire de séance,

Emmanuelle BERIOUX

REÇU EN PREFECTURE
le 11/05/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-003-260303581-20260511-DELIB3_26-D